



Les options au collège

(Année scolaire 2026-2027)

- **Bilangue de continuité Espagnol. Uniquement en 6e**

Capacité limitée à 30 places

Sur avis de l'équipe pédagogique de l'école et de la commission de sélection du collège

3 h/semaine + 3 h d'anglais (4 h d'anglais pour un élève non bilangue)

Incompatible avec la section sportive scolaire judo + occitan

- **Section sportive scolaire Judo. A partir de la 6e**

Capacité limitée

Sélection sur dossier

3 h/semaine

Le candidat doit avoir pratiqué le judo dans un club et connaître l'activité

Incompatible avec : - 6^e → l'option bilangue de continuité + occitan
- à partir de la 5^e → BIA/aéronautique + latin

- **Occitan. A partir de la 6^e**

→ jusqu'à la 3^e. Engagement sur 4 ans

Capacité limitée à 30 places

2 h/quinzaine

Incompatible avec : - 6^e → l'option bilangue de continuité + section sportive scolaire judo
- à partir de la 5^e → latin

- **Latin. A partir de la 5e**

→ jusqu'à la 3^e. Engagement sur 3 ans

Capacité limitée à 30 places

Sur avis de l'équipe pédagogique du collège

2 h/semaine

Incompatible avec la section sportive scolaire judo + occitan

• **BIA/aéronautique. A partir de la 5e**

➤ **Elève déjà scolarisé en 6^e au collège de Bram :**

- Capacité limitée à 20 places
- 1 h/semaine
- **Incompatible avec la section sportive scolaire judo**
- Une lettre de motivation devra obligatoirement être établie par l'élève pour le 18 mai
- Sur avis de l'équipe pédagogique du collège

➤ **Elève non scolarisé au collège de Bram, dont le domicile ne dépend pas du secteur de Bram :**

- Capacité limitée à 20 places
- 1 h/semaine
- **Incompatible avec la section sportive scolaire judo**
- Pour le 26 juin, un mail devra être envoyé au collège (ce.0110676a@ac-montpellier.fr) dans lequel devront être indiqués : les coordonnées téléphoniques des parents ainsi que :
 - . une lettre de motivation de l'élève
 - . les 2 bulletins de notes trimestriels de l'année en cours
- L'établissement étudiera la candidature
- Si la candidature est retenue, le collège contactera la famille par téléphone ou par mail

Description de l'option BIA/aéronautique :

Le programme de l'option BIA/aéronautique débute en 5^e et se déroule jusqu'en 3^e.

En 6^e, l'élève volontaire a la possibilité de suivre un atelier d'aéromodélisme entre 13 h et 14 h. Cet atelier permet de donner goût aux apprentissages qu'il suivra dans la future option aéronautique, MAIS elle n'est pas obligatoire.

Dans l'option BIA/aéronautique, l'élève suit un enseignement interdisciplinaire (mathématiques, physique-chimie, technologie, biologie, histoire, géographie, anglais) sur des sujets aéronautiques (l'avion, le planeur, l'hélicoptère, la navigation, la météorologie, la sécurité...) et du spatial (la fusée, le satellite...), tout en effectuant des expériences et des mini projets.

Une fois par an, l'élève fait un vol d'initiation au pilotage sur planeur avec un instructeur et participe à une sortie scolaire aéronautique (Airbus, Aéroscopia,...) et de formations (ENAC, SUPAERO...). Il découvre les métiers et les formations du secteur aérien et de l'armée de l'air.

En 3^{ème} les élèves passent les épreuves du Brevet d'Initiation à l'Aéronautique (BIA) ou, a défaut, obtiennent une attestation de suivi de formation aéronautique.

<p><u>Préparer le BIA</u> https://youtu.be/qRGLfMX9r_Y</p>	<p><u>L'option aéronautique du collège sur la chaîne AEROSTARTV</u> https://youtu.be/BHrbYu0RLVM</p>
	
<p>7 min</p>	<p>26 min</p>